

Liaison par un coin de droit de deux officines de l'atelier de Lyon sous Probus

Autor(en): **Gricourt, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **18-22 (1968-1972)**

Heft 69

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Anche nel ducato d'oro di Filiberto II (fig. 4) il fulcro della figurazione è il volto; un volto modesto e timido, dall'occhio aperto, un pò attonito, indicativo dell'età giovanile e ancora poetica del personaggio. Qui le vibrazioni plastiche e i chiaro-scuro sono levigati con un intendimento quasi pittorico, in una delicata ricerca di esaltazione della bellezza. Tutti i canoni di equilibrio dei diversi valori sono osservati, tutti i problemi figurativi sono risolti secondo una meditata ricerca plastica e lineare e geometrica. Ma l'emozione creativa tende a forzare la mano all'artista e si devia, quasi insensibilmente, verso la leziosità, accennando quel declino della parabola artistica, che la successiva monetazione di Carlo II sanzionerà.

Dalle annotazioni che si è venuti esponendo, sembra ora lecito — e doveroso — trarre delle considerazioni di sintesi. Se e per quanto il documento numismatico può consentire delle generalizzazioni, il ducato con l'effigie di Carlo I conferma ed assevera l'opinione, autorevolmente espressa¹², per cui la Savoia della fine del quindicesimo secolo è ancora avulsa dal Rinascimento italiano. Ma il ducato con l'effigie di Filippo II sta ad indicare chiaramente e senza possibilità alcuna di equivoco come tra il 1496 ed il 1497 (fors'anche negli anni immediatamente precedenti) la Savoia si sia aperta al messaggio artistico rinascimentale, lo abbia fatto suo e lo abbia coltivato con una dignità non scevra di una sua originalità. Per quali fattori si sia operata questa improvvisa apertura non è forse difficile determinare sul dato storico¹³; ma non spetta a noi il determinarli: cultori di una disciplina ausiliaria noi non possiamo che avvalerci del documento in nostro possesso per proporre l'interrogativo ed il problema agli studiosi di storia e della storia dell'arte.

Un'ultima nota ed un ringraziamento. La gioia più grande (purtroppo oggidì la più rara), che ad un appassionato di numismatica sia riservata è quella di poter conoscere, esaminare e pubblicare una moneta inedita, unica, storicamente importante, artisticamente pregevole. Ringrazio cordialmente il fortunato possessore della splendida moneta che ho descritta, di aver riservato a me questa gioia.

¹² J. Huizinga — *Herfsttij der Middeleeuwen*, 3 ed. Haarlem, 1928, passim.

¹³ Basterà ricordare i sempre più frequenti contatti della Savoia con il Monferrato ove fioriva, nello stesso periodo, la superba monetazione di Guglielmo II Paleologo: il convenire, in Torino, nel giugno del 1496, di numerose ambascerie italiane (quella fiorentina, composta di dodici persone, capeggiata da Pietro Antonio Soderini, quella estense, quella veneziana, di trenta persone, guidata da Marco Sanuto, capitano di Bergamo); l'instaurarsi, intorno a quegli anni, di una nuova politica sabauda, tendenzialmente antifrancesa e filoimperiale. Per dettagliate notizie al proposito (come per una approfondita notizia sulla figura e l'opera di Filippo II) v. M. C. Daviso di Charvensod — *Filippo II di Savoia, Filippo Senza Terra*, Torino, 1941.

LIAISON PAR UN COIN DE DROIT DE DEUX OFFICINES DE L'ATELIER DE LYON SOUS PROBUS

Jean Gricourt

La Gazette numismatique suisse s'étant fait en quelque sorte une spécialité du problème des remplois de coins¹, on voudrait à son tour y apporter une modeste contribution.

¹ V. P. Bastien, GNS, 1960, 39, pp. 75–77; Ph. Grierson, GNS, 1961, 1–8; C. H. V. Sutherland, GNS, 1962, 73–75.

Les deux antoniniens dont description suit ont été acquis à Paris à des dates voisines mais chez des experts différents et, ne présentant pas la même patine, ils ne doivent pas provenir d'une même trouvaille. Ils appartiennent à la quatrième émission de Probus dans l'atelier à quatre officines de Lyon, émission que le regretté K. Pink date de 277–278². Avec la venue de l'empereur dans les Gaules, la monnaie de Lyon sort de la banalité iconographique qui caractérisait les premières émissions. Une remarquable floraison de bustes spéciaux se fait jour dont les deux pièces examinées ici sont un exemple.



Une même description vaut pour celles-ci:
 VIRTUS PROBI A-VG. Buste radié non casqué cuir. à g. (boudrier), haste sur l'épaule d., bouclier (tête de méduse) contre la g.
 R/ MARS VICTOR. Mars all. à dr. tenant une haste et portant un trophée; à l'exergue II sur la première, III sur l'autre.

Orientation des coins: ↑ pour les deux pièces. Poids respectifs: 4,45 et 4,98 g.

RIC V/2 no 86 = Cohen² no 345 var.

Un même coin de droit a été utilisé. L'une et l'autre monnaie sont passablement frottées et il n'est pas aisé de distinguer ce qui appartient à l'usure propre du flan de ce qui relève d'une fatigue du coin lui-même. Néanmoins, à quelques indices, on peut avancer que la pièce portant la marque de la seconde officine a été frappée avant l'autre. Les globules qui ponctuent d'un grènetis la circonférence du bouclier y paraissent plus nets et plus complets en nombre. La barre transversale du A est également bien plus visible. Corollairement, sur l'exemplaire marqué III, une barre de ce genre dans l'V de AVG correspond à une petite fente apparue dans le coin postérieurement à la frappe de l'autre pièce. Il ne semble pas cependant s'être écoulé un laps de temps bien important entre les deux utilisations.

Comment expliquer cet emploi dans deux officines? Apparemment une fois de plus en admettant que les coins, au moins ceux d'avers, étaient resserrés par prudence à l'issue de la journée de travail. Il y aura eu divergence dans la redistribution du lendemain. Et la confusion — si c'en est une, si ce brassage n'est pas normal ainsi que le pensent MM. Grierson et Sutherland³ — était ici singulièrement facilitée par le fait que les officines II et III frappaient alors simultanément le même type de Mars.

² Der Aufbau der römischen Münzprägung in der Kaiserzeit. VI/1, NZ, 73, 1949, 69.

³ Loc. cit. La place me manque pour expliquer pourquoi je ne suis pas entièrement convaincu en ce qui concerne le troisième siècle. Ou bien y aurait-il lieu d'envisager un régime différent pour la monnaie d'or, car les données apportées par M. Grierson sont aussi irrécusables qu'importantes? Certes, le bronze, l'argent ou le billon ne se prêtent pas aussi facilement à des recherches sur les coins, et des constatations analogues peuvent s'y laisser désirer longtemps encore. Mais il est, pour certaines émissions au moins, des caractéristiques spéciales à certaines officines seulement (titulatures, types d'effigie) dont l'existence même condamne l'hypothèse d'un brassage général.

Il se peut toutefois que la méprise ait été en quelque sorte moins accidentelle. J'ai publié un antoninien, de Probus et de l'atelier de Lyon toujours, mais de la deuxième émission (276), qui révèle une sorte de jumelage entre les deux autres officines (I et III) à un échelon antérieur à la frappe. Cette pièce en effet, accouple le type iconographique de Laetitia de la quatrième officine aux légende SECVRITAS ORBIS et signature I de la première⁴. Ce genre de brassage et celui qui fait l'objet de la présente note étaient-ils plus généraux dans l'atelier et ce groupement par deux sans chevauchements des officines n'est-il apparu que par l'effet d'un malin hasard? Ou, au contraire, y a-t-il eu effectivement une division bipartite de l'atelier?

Je relève une série de faits troublants qui pourrait témoigner dans ce dernier sens. A. Missong a publié deux antoniniens à légende FEDES MILITVM (*sic*) avec différent normal du type *Fides Militum* (troisième off.), qu'il interprétait, à juste titre certainement, comme le fruit d'un début de confusion avec FELICIT TEMP. Or, ce dernier revers appartient à la deuxième officine⁵. Une série d'antoniniens à légende FIDES VICTOR (*sic*) et différent III témoigne d'une confusion du même genre⁶. Elle ne peut toutefois nous mener bien loin car, si *Fides Militum* n'est connu que dans la troisième officine, Mars Victor, ainsi qu'on l'a vu plus haut, a été frappé aussi bien par la troisième que par la seconde. Le Dr Missong signale encore un antoninien de la première officine dont la légende COMES AVG recouvre le début d'une autre, PA(X AVG), celle-ci propre à la quatrième officine⁷. Parmi tout le matériel erroné de l'atelier de Lyon (32 pièces) que Missong a publié, une seule monnaie⁸ pourrait accoupler les officines autrement que relevé ici. C'est un antoninien à légende VIRTVS AVG (quatrième off.) dont les deux premières lettres semblent recouvrir MA, sans doute de Mars Victor (deuxième et troisième off.).

Dans un autre domaine, on a vu le même revers MARS VICTOR frappé simultanément par les officines II et III au cours de plusieurs émissions. Corollairement, il faut ajouter que, dans le même temps, un type ADVENTVS PROBI AVG apparaît seulement dans les officines I et III. Il est possible enfin que relève du même phénomène le fait que, au cours de la sixième émission selon Pink, ces mêmes première et quatrième officines fussent seules à utiliser la légende COMITI PROBI AVG. Elles le font toutefois avec des types iconographiques différents, Minerve pour la première, Hercule pour la quatrième⁹, ce qui limite la portée de l'observation.

Il va de soi qu'on se gardera de toute conclusion prématurée. Seule, une étude systématique des coins de droit pourrait amener la lumière sur ce problème. Elle ne serait pas aisée, même pour qui disposerait du matériel fourni par un gros trésor. Beaucoup d'émissions ont été massives et partant ont dû requérir un nombre de coins considérable. A défaut, un biais s'offre: l'examen des coins des bustes spéciaux

⁴ Bull. Cercle d'Et. Num., 4, 1967, 53–54.

⁵ Stempelfehler u. Correcturen auf Münzen d. Kaisers Probus, NZ, 9, 1877, nos 4–5.

⁶ Ibid., nos 6–8.

⁷ Ibid., n° 1.

⁸ Ibid., n° 32. Il n'est pas possible de tenir compte du n° 29 dont le cas est infiniment plus complexe. La légende TEMITI PROBI AVG qui y figure est évidemment un mélange de TEMPOR FELICIT, exigée par le sujet figuré, et de COMITI PROBI AVG. Mais Comiti . . ., qui existe avec des types différents dans les officines I et III, n'était plus frappée lors de la dernière émission, seule en cause ici, la pièce Missong portant le B de la deuxième officine, normal alors avec Tempore Felicit. S'agirait-il d'une surfrappe? On peut penser que le fait n'eût pas échappé à Missong. Il est en tout cas difficile de se prononcer sur un simple dessin.

⁹ A noter que ce type d'Hercule a échappé à K. Pink, op. cit., p. 70.

gravés pour la quatrième émission et disparus avec elle, sauf pour un type rare à globe nicéphore réapparu au cours de la dernière. Ces coins sont très particuliers. Ils n'ont pu être extrêmement nombreux. J'ai entrepris d'en dresser un répertoire qui compte déjà plusieurs dizaines d'exemplaires. Je saisis l'occasion pour informer nos confrères que je serais heureux de recevoir des photographies ou des moulages (D/ et R/) de tout antoninien de Probus présentant un de ces bustes spéciaux, de la huitième comme de la quatrième émission ¹⁰.

¹⁰ J'entends par bustes spéciaux ici, tous ceux qui ne sont pas simplement cuirassés ou drapés ou drapés et cuirassés, avec couronne radiée sans plus, et sans ornements ni attributs.

SOLIDUS INEDIT EMIS A SIRMIUM EN 321 POUR LE DEUXIEME CONSULAT DE CONSTANTIN II

Pierre Bastien

P. Bruun ¹ a attiré l'attention sur un *solidus* de Crispus:

D/ D N CRISPVS NOB CAES, buste lauré cuirassé à gauche

R/ FELIX PROCESSVS COS II _____, Crispus en tenue consulaire debout à gauche,
SIRM

tenant un globe dans la main droite et un sceptre court dans la gauche.

Cette pièce (vente *Münzen und Medaillen*, 25, 1962, n° 651) confirmait la thèse de l'auteur sur les monnaies *anachroniques* de la période constantinienne ². En effet les revers des *solidi* et multiples d'or émis à Sirmium en 321 pour le deuxième consulat de Crispus et Constantin II se trouvent exactement reproduits à Antioche lors des émissions de 324, bien que cette année corresponde au troisième consulat des deux césars. Ce *solidus*, ajouté par M. P. Bruun au catalogue de l'atelier de Sirmium dans son récent ouvrage ³ avait précédemment conduit le même auteur à proposer un nouveau classement des émissions d'or de Sirmium en 321 et 322 ⁴. Dans la première série P. Bruun classe deux *solidi* à titulature longue de Crispus: D/ D N CRISPVS NOBILISS CAES, R/ VICTORIA CRISPI CAES et R/ PRINCIPI IVVENTVTIS et deux *solidi* à titulature plus courte du même César: D/ D N CRISPVS NOB CAES, R/ PRINCIPI IVVENTVTIS et R/ FELIX PROCESSVS COS II ⁵.

Nous venons de découvrir un nouveau *solidus* de cette série, frappé à l'effigie de Constantin II ⁶:

¹ P. Bruun, The transmission of gold coins types in the light of two new constantinian gold pieces, dans NC, 1963, p. 69 à 79, Pl. I.

² P. Bruun, Studies in constantinian chronology, NNM, n° 146, ANS, N. Y., 1961, p. 62 et 63.

³ P. M. Bruun, The Roman Imperial Coinage, vol. VII, Constantine and Licinius, Londres, 1966, p. 470, n° 20 A.

⁴ A. R. Bellinger, P. Bruun, J. P. C. Kent, C. H. V. Sutherland, Late roman gold and silver coins at Dumbarton Oaks: Diocletian to Eugenius, dans Dumbarton Oaks Papers, n° 18, 1964, P. Bruun, p. 186 et 187.

⁵ Cette classification est reprise par P. M. Bruun, dans RIC, Addenda et corrigenda, p. 717, pour p. 471.

⁶ Cette pièce provient d'un petit trésor récemment découvert en Turquie et malheureusement dispersé.